



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 36
Hebdos régionaux Saguenay-Lac-Saint-Jean

Projet d'usine de transformation de concentré de fer en fonte brute et en ferrovanadium
à Ville de Saguenay

Consultation du dossier et possibilité de requérir une consultation publique ou une médiation
Du 1^{er} mai au 15 juin 2018

Québec, le 1^{er} mai 2018 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) annonce le début de la période d'information et de consultation du dossier par le public relative au *Projet d'usine de transformation de concentré de fer en fonte brute et en ferrovanadium à Ville de Saguenay* par Métaux Blackrock inc., à la demande de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M^{me} Isabelle Melançon.

C'est durant cette période d'information de 45 jours que tout citoyen, tout groupe, toute municipalité ou tout organisme peut demander la tenue d'une consultation publique ou d'une médiation à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Les citoyens peuvent se renseigner sur le projet en consultant l'étude d'impact réalisée par l'initiateur et les autres documents décrivant le projet et, entre autres, ses répercussions sur l'environnement. À compter d'aujourd'hui et jusqu'au 15 juin 2018, ces documents peuvent être consultés en format papier à la Bibliothèque municipale de La Baie, 1911, 6^e avenue, Ville de Saguenay.

L'ensemble du dossier en format papier est également disponible au bureau du BAPE situé au 575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10 à Québec. Il est aussi disponible en format électronique dans le Registre des évaluations environnementales sous la responsabilité du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à l'adresse www.ree.mddelcc.gouv.ca.

LA DEMANDE DE CONSULTATION PUBLIQUE OU DE MÉDIATION

Les citoyens, les groupes ou les municipalités qui désirent avoir de l'information supplémentaire sur le projet ou qui veulent pouvoir exprimer leurs préoccupations ou leurs opinions sur le projet peuvent demander à la ministre la tenue d'une consultation publique ou d'une médiation. Cette demande doit être transmise, par écrit, au plus tard le 15 juin 2018, à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 675, boulevard René-Lévesque Est, 30^e étage, Québec (Québec) G1R 5V7. Le requérant doit y indiquer les motifs de sa demande et son intérêt par rapport au milieu touché par le projet.

LE PROJET

L'initiateur du projet, Métaux Blackrock inc., souhaite développer un site industriel ayant une empreinte au sol estimée à 27,7 ha, propriété de l'Administration portuaire du Saguenay, dans le secteur du port de Grande-Anse de l'arrondissement La Baie à Ville de Saguenay. Ces installations industrielles regrouperaient les équipements tels que concasseurs, tamiseurs, fours, réacteurs, système de gaz de procédé, système de récupération de chaleur, épurateurs,

système de traitement de filtrats et des eaux de procédé, composantes électriques ainsi que l'instrumentation et le contrôle.

Pour recevoir les matières premières et acheminer le produit fini, des installations de déchargement des wagons et camions seraient aménagées ainsi que des équipements de manutention à l'usine même ainsi qu'un système de transport des produits finis reliant l'usine aux installations portuaires et routières. L'initiateur estime que le transport des matières premières, en provenance de sa mine à Chibougamau, nécessiterait le passage d'un train de 65 wagons, trois fois par semaine.

L'initiateur du projet prévoit que l'usine de fabrication de fonte brute de haute qualité et de vanadium produirait annuellement à partir de 830 000 tonnes de concentré de vanadium-titane-magnétite (fer), appelé concentré VTM, environ 500 000 tonnes de fonte brute de haute qualité, 5 200 tonnes de ferrovanadium et 135 000 tonnes de scorie de titane. La fonte brute serait expédiée sous forme de granules en vrac par navire à raison de deux navires par mois. Le ferrovanadium serait expédié par camion.

Des aménagements connexes seraient aussi réalisés, soit la pose par Énergir d'une conduite de gaz naturel longue de 15 km et d'un raccordement de 150 m pour rejoindre l'usine, la construction par Hydro-Québec d'une ligne à 161 kV longue de 10 km pour alimenter l'usine et la construction d'une usine cryogénique pour le O₂ et le N₂ qui serait opérée en sous-traitance.

Les travaux de construction s'échelonnent sur une période de 24 mois pour une mise en service attendue en 2020 et la phase d'exploitation de ce site industriel serait prévue pour durer minimalement 30 ans. Le coût du complexe métallurgique est estimé à 655 M\$.

Les répercussions prévues par le promoteur et les mesures d'atténuation proposées dans l'étude d'impact

L'aménagement et la construction du site industriel entraîneraient des travaux de déboisement et de décapage ainsi que l'excavation de 89 700 m³ de déblai et de 45 800 m³ de remblai, occasionnant des pertes de 7,85 ha de milieux humides, de 9 ha de végétation terrestre, de 850 m² d'habitats aquatiques dans deux cours d'eau intermittents et de 6 200 m² sur leurs bandes riveraines associées.

L'initiateur prévoit élaborer un programme de compensation pour les pertes occasionnées dans les milieux humides et les habitats aquatiques. Par ailleurs, il entend limiter le déboisement en dehors des périodes de mise bas et d'élevage des chauves-souris et des oiseaux, soit entre le 1^{er} avril et le 15 août, et procéder à la plantation d'arbres en périphérie des zones déboisées une fois les travaux de construction complétés.

L'initiateur estime que 2 652 emplois directs et indirects en équivalent à temps complet (ETC) seront créés pendant la période de construction et que 626 emplois (ETC) seront créés pendant la phase d'exploitation.

Les personnes désireuses d'obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec Luc Nolet, au numéro suivant : 418 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, poste 535 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : usine-blackrock@bape.gouv.qc.ca.